



ATTESTATION

Je soussigné, Michel DUBREUIL, Président des Gîtes de France de la Vienne, certifie que dans le cadre de l'agrément « Gîtes de France® », les critères relatifs à l'environnement et à la présence de nuisances auditives, olfactives et visuelles sont prises en compte.

Gîtes de France® ne labellise donc pas de structures situées dans des zones d'implantation de parcs éoliens ou à proximité de celle-ci ou toute autre source de nuisance.

Les hébergements déjà labellisés dans des zones d'implantation de parcs éoliens ou à proximité pourraient voir leur hébergement déclassé en terme de confort (nombre d'épis revu à la baisse).

Fait à Poitiers, le 3 Août 2020

Michel DUBREUIL
Président

Gîtes de France de La Vienne
33 Place Charles de Gaulle - CS 20287 - 86007 POITIERS - Tél. : +33 (0)5 49 37 48 53 - Fax. : +33(0)5 49 37 48 61
www.gitesdefrance-vienne.com

Cela semble clair. Non ?